

Handicaps: de bons exemples en matière d'inclusivité

En Suisse, comment les prestataires de services pour les individus en situation de handicap mettent-ils en œuvre la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)? Une liste d'exemples inspirants existe.



Loisirs | Tessin

Mix-Dance – Spectacles de danse inclusifs

New Ability



Formation | Valais

Cours «facile à apprendre»

ERWOpus

un-brk.ch

capture d'écran © www.aktionsplan-

La fête de Noël en été, un appartement d'apprentissage, des cours « faciles à apprendre », un comité « habitat et travail » ou de l'escalade pour toutes et tous... Voilà autant de projets inclusifs développés dans divers cantons suisses, qui contribuent à mettre en œuvre la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Toutes les institutions et professionnel·le·s impliqué·e·s dans l'accompagnement de ce public peuvent s'en inspirer. Il est également possible de proposer une action qui n'y figurerait pas.

Ces « bons exemples » sont listés sur le site du « Plan d'action CDPH », dont le but est d'exposer les objectifs à atteindre dans la Convention, et les mesures prévues pour y parvenir. Cet espace virtuel, qui est traduit en langage facile à lire et à comprendre, compte également une section qui fournit des ressources pour mettre le texte en œuvre.

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées a été adoptée le 13 décembre 2006 par l'Assemblée générale de l'ONU à New York. La Suisse l'a ratifiée en 2014. Cette signature engage le pays, comme tous les États parties, à promouvoir une société inclusive. Cependant, selon un audit mené cette année, la Suisse reste mauvaise élève en matière : le 25 mars 2022, le Comité des droits des personnes handicapées a en effet soumis ses observations finales dans un rapport qui critique l'absence de stratégie globale de mise en œuvre de la CDPH ainsi que de la faible protection contre la discrimination dont bénéficient les personnes en situation de handicap en Suisse.

(CROC)

[Voir les bons exemples](#)